

tenue par Monsieur BOUMENDJEL, Juge des Référés

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

09 heures 30

01)

DOSSIER N° 2400281

RAPPORTEUR: Monsieur Michaël BOUMENDJEL

Titre de l'affaire Demande au juge des référés 1°) d'enjoindre à la direction générale des finances publiques (DGFIP) de produire l'avis défavorable émis par le directeur des Finances publiques de Polynésie française le 8 avril 2024 dans le cadre de l'instance ; 2°) de prononcer la suspension de l'exécution de la décision de la DGFIP portant refus de renouvellement de son affectation en Polynésie française, en date du 6 mai 2024.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur A.. B..

Défendeur

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE
FRANÇAISE

Représentants des parties

SELARL MILLET VARROD AVOCATS (MVA)

Le haut-commissaire

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 09/07/2024

Le président du tribunal